
Adresse de la société populaire de Rougon qui invite la Convention à continuer la guerre, lors de la séance du 30 pluviôse an II (18 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Rougon qui invite la Convention à continuer la guerre, lors de la séance du 30 pluviôse an II (18 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) pp. 177-178;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_31961_t1_0177_0000_6

Fichier pdf généré le 15/05/2023

curer les statues, représentations et meubles qu'exige le temple de la Raison, à laquelle ils ont dédié leur ci-devant église : ils invitent la Convention à rester à son poste.

Renvoyé au comité d'instruction publique et de correspondance (1).

[Poiseux, 6 pluv. II. A la Conv.] (2)

« Citoyens,

Animés par le désir le plus vif de marcher sur vos traces et manifester à la République entière une et indivisible, le zèle, le dévouement du plus haut patriotisme que l'amour, la gloire de la nation, la liberté et l'égalité que vous avez si sagement décrétés nous inspirent, nous osons avec cette hardiesse que nous donne cette liberté vous donner avis que nous venons de former une Société populaire dans notre petite et indigente commune.

Nous avons senti qu'elle étoit d'autant plus utile, que depuis que le citoyen Fouché alors représentant du Peuple dans ce département de la Nièvre qui ayant mis en vigueur la loi relative à la liberté du culte a heureusement déterminé plusieurs prêtres, dont le nôtre est du nombre, à faire abdication, il n'étoit plus possible d'assembler la commune qui cherchoit toujours à tenir à l'ancien régime, c'est-à-dire à chômer ou se reposer les fêtes et dimanches et non les jours de décades; de-là, il en résulteroit qu'il n'étoit pas possible de lui communiquer vos décrets ni pouvoir l'instruire : toutes choses pesées, nous avons senti que pour écarter, anéantir et ôter généralement toute idée de cet ancien régime, qui auroit pu encore s'accroître en se propageant dans le fanatisme, la royauté et la féodalité; nous avons donc pris ce parti sage d'établir une société populaire qui n'a pour base de notre part que de rappeler tous les esprits égarés à l'ordre. Mais pour parvenir à la perfection à laquelle nous nous proposons d'amener nos frères aveugles en cherchant à leur dessiller les yeux, et notre commune indigente et même très indigente, nous osons vous inviter de vouloir bien nous faire expédier gratis votre Bulletin et ordonner qu'il nous soit accordé une somme quelconque pour nous mettre à même de nous procurer toutes les statues, représentations et meubles qu'exige un temple de Raison, tel que nous désirerions former le nôtre, dans lequel les fondements sont et seront toujours le résultat des preuves du civisme le plus pur que puisse jamais désirer la fraternité, la liberté et l'égalité.

C'est dans ces vrais sentiments du patriotisme sans culotte que nous espérons tout de vous et que nous sommes avec fraternité vos concitoyens.

Vive la République, Vive la Convention nationale, Vive la Montagne, Vivent les sans-culottes, Vive la Liberté, ou la mort. »

ROBILLEAU, VALOIS, CHASTIGNIER, LANE, VALOIS,
CAILLAT (v.-présid.), DEBOURGET (greffier),
BOISSON (présid.), LAROQUE, LANGLOIS,
PAPONAT, PROVOST, MITOT.

7

La société populaire de Rougon invite la Convention à poursuivre les tyrans, et à ne prêter l'oreille à aucune proposition de paix jusqu'à leur entière extermination (1).

[Rougon, 8 niv. II. A la Conv.] (2)

« Représentants d'un peuple libre, le plus grand de l'univers, vous vous êtes montrés dignes de vos mandants; vous avez su découvrir la trame odieuse et scélérateuse des tyrans coalisés qui vouloient replonger l'empire dans la servitude; vous avez su abattre l'orgueil des villes traîtresses à leur patrie; vous avez su mettre un frein indissoluble à l'audace, et à la témérité du parti sectionnaire et fédéraliste; vous avez su prévenir la guerre civile, que tous les ennemis de l'Etat fomentaient dans tous les coins de la France, par une contenance fière audacieuse et inébranlable; vous avez imprimé en caractère ineffaçables, dans le cœur de tous les vrais François, que vous étiez les dignes mandataires d'un peuple qui veut absolument être libre; vous en êtes les organes, son bonheur est entre vos mains. Ne remplissez pas à demi votre tâche. Vous avez beaucoup fait. Mais il vous reste encore beaucoup à faire. Ne quittez votre poste, qu'après que le territoire de la République sera purgé de ses ennemis domestiques; qu'ils expirent les traîtres sous le glaive de la loi, qu'aucune considération humaine ne leur fasse trouver grâce, imitez l'exemple de Brutus ou pour mieux dire, donnez vous mêmes l'exemple à l'univers. Que cet univers vous contemple et vous admire non seulement par la sagesse de vos lois, mais par la punition terrible que la nation demande des coupables. Songez dans quel dédale de maux affreux, l'Assemblée Constituante a plongé la France par un décret d'amnistie générale sans motifs, sans conditions, et sans limites, songez enfin que s'il est doux de pardonner, il est utile de punir Toulon, cette ville traîtresse est rentrée au pouvoir des François, le détail des événements est encore ignoré; qu'ils qu'ils soient, la nation se repose sur ses représentants, la vengeance qu'elle doit tirer des traîtres toulonnais. Montrez-vous dignes de plus en plus de sa confiance, que dans les mêmes temps que vous faites punir ses enfants rebelles, que le fer et le feu soient portés chez les nations barbares, qui ont voulu entraver la marche révolutionnaire du peuple français et qui ont voulu le replonger dans l'esclavage. Tous leurs efforts ont été impuissants jusqu'au jourd'hui, ils le seront désormais; ils viendront tous se briser contre l'arbre de la liberté. Un génie tutélaire veille sur les destinées de ce peuple généreux, de ce peuple vraiment philosophe, qui ne veut que la liberté et l'égalité.

Représentants d'un peuple si magnanime, achevez votre ouvrage, ne prêtez l'oreille à aucune proposition de paix jusqu'à ce que la destruction de tous les tyrans de l'Europe soit

(1) P.V., XXXI, 348.

(2) D^{XL} 20, don. 157, p. 11.

(1) P.V., XXXI, 348. B^{tn}, 30 pluv.

(2) C 292, pl. 942, p. 25.

opérée; car ne vous y méprenez pas, les tyrans se coaliseraient de nouveau; ils profiteraient de la paix, pour se préparer à une nouvelle guerre et nous submergeraient infailliblement. Le peuple est debout, c'est à vous à diriger ses pas. Il est prêt, à l'exemple des Athéniens, de porter les charpentes de ses maisons pour construire une nouvelle flotte; il est prêt aux plus grands sacrifices. Il veut vivre et mourir libre. Il l'a juré, il tiendra son serment. Enfin, rappelez-vous sans cesse, Représentants qu'un peuple peut conquérir sa liberté mais qu'il ne la recouvre jamais.»

T. SOUCAT (*présid.*), LAURANS (*secrét.*),
C. TURRET (*rédacteur*), MONDIT (*secrét.*).

8

Les citoyens de la commune de Montmort instruisent la Convention nationale qu'ils viennent de se réunir en société populaire; que leur première séance a été employée à voter des remerciemens aux représentans du Peuple français: ils demandent que le bulletin leur soit envoyé.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de correspondance (1).

[*Montmort, 18 niv. II*] (2)

« Citoyens représentants,

Un des devoirs les plus importants que nous ayons à remplir dans le moment est de témoigner à toute la Convention, la fraternité, et l'union indissoluble, qui a réuni tous les citoyens de cette commune en Société populaire; l'ardeur et le zèle du plus pur patriotisme marqué sur le front de chaque républicain, a éclaté dans sa première séance; tous ont montré un désir sincère et juré, de maintenir la République une et indivisible, jusqu'à la dernière goutte de leur sang; de découvrir tous les complots qui pourroient se trouver contre la liberté et l'égalité, de dénoncer tout citoyen qui oserait se livrer à de pareils attentats, et de mourir plutôt que de faire le contraire. Cette Société nouvellement formée, ne peut le dispenser de vous rendre les hommages qui vous sont dûs, de se rallier autour de vous pour tâcher de détruire tous les intrigants qui voudroient nous diviser. Elle poursuit les hommes, qui armés de la perfidie et de la malveillance, trament toujours continuellement, des projets d'anéantir la patrie avec eux; elle fait exécuter vos lois dictées par cette sagesse, qui a sauvé la France au bord de l'abîme despotique ouvert sous nos pieds pour nous engloutir sous les chaînes de la servitude qui avoit courbé si longtemps la tête des François par son joug avilissant; vous l'avez fait lever le peuple asservi par des tyrans audacieux pour se dégager des liens qui le tenoient dans la gêne. Vous avez connu les pièges que nous tendoient les esclaves de l'Europe et vous nous avez donné notre pleine

liberté. Vous avez affermi la république pleine quelque temps par les puissances coalisées en livrant aux derniers supplices les rebelles du ci-devant Lyon qui vouloient, de leur propre gré, fiers de leurs richesses acquises injustement faire la guerre, à un peuple levé pour défendre ses droits, à une nation entière, et dissoudre ses représentants; le midi de France étoit alors infecté de cette horde de brigands inhumains; cette infâme Toulon fut encore livrée aux lâches Anglois par la noire trahison, et la perfidie de ses habitants; ils ne savoient donc pas, les traîtres, que la Terre Sainte de la Liberté, ne souffriroit pas longtemps sur elle, des hommes barbares, et que la vengeance du peuple françois, ne tarderoit pas d'éclater, et que leur sang impur s'agiteroit bientôt, au milieu des flots de la Méditerranée outragée de leurs crimes. Grâce à nos braves défenseurs qui ont sauvé au péril de leur vie, la plus grande partie de la France; les Sociétés populaires, veillent avec un soin énergique, à ce qu'il ne soit plus exécuté aucun de ces complots tendant à anéantir la République.

Enfin, représentants, nous vous avons confié le plus grand soin; nous ne pouvons rien exécuter sans avoir reçu vos ordres; la Société populaire de Montmort s'unit pour jamais à vous, elle vous demande seulement que vous lui fassiez parvenir des exemplaires du Bulletin pour qu'elle puisse mieux vous dévouer son attachement et s'éclairer sur les circonstances. S. et F. ».

LÉVÊQUE (*présid.*), J. GILLOUIN (*secrét.*),
DANIEL (*agent nat.*).

9

La société populaire de Créon, district de Cadillac, écrit qu'elle voit avec admiration les travaux de la Convention. Les subsistances sont-elles rares, ajoute-t-elle: les Français ont des ressources incalculables; ils iront en chercher en Angleterre, en Irlande: par-tout leur courage sera au-dessus de leurs besoins. Cette société fait passer en même temps l'état des dons qu'elle offre à la Patrie, savoir: 583 l. 12 s. 6 d. en assignats et mandats, 120 liv. en or, 55 liv. en argent, une paire de boucles de souliers en argent, 82 chemises, 4 draps de lit, 16 paires de bas de laine, 2 paires de bas de fil, paires de souliers, finalement de la charpie et du vieux linge (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Créon, 10 pluv. II*] (3)

« Représentants du peuple,

La Société populaire de Créon voit avec admiration que la Convention nationale, en déjouant les complots des ennemis intérieurs frappe de terreur les esclaves des tyrans coalisés. Toulon, Landau, Spire, attestent les triomphes de nos armées; vos manœuvres sont celles d'un pilote

(1) P.V., XXXI, 348. Bⁱⁿ, 30 pluv. (suppl¹).

(2) D^{XL}, doss. 122, p. 13. Analyse plus longue que le texte du P.-V.

(1) Conforme à l'état original (C 290, pl. 928, p. 25).

(2) P.V., XXXI, 348-49. Bⁱⁿ, 30 pluv. (suppl¹).

(3) C 290, pl. 928, p. 24, 26.